



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2020
CO 159 DE

Page 1/3

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents) départ 20h04, VIONNET André, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, PINGAT Martine, BEAUD Colette, MARCELIN Antoine, TOURNIER André, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, DELBROUCQ Denis, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, MURCIER Alain (départ 20h04), FEVRE Michel, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAYD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, BAH L Catherine, CHAILLON Roland, HENARD Pascaline, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYER Marie Odile.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94
Présents : 58
Votants : ..74

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à M. Dominique BONNET (Président), REGALDI Sylvie à Valérie DEPIERRE (vice-présidente), PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne à LECOQ Yves, BERTHELIER Roland à TOURNEUR Eric, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, MASSON Laurence à DELBROUCQ Denis, ROBERT Bruno à VIONNET André, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, LAGNIESSE Michel à TOURNEUR Eric, GIRARD Colette à ARNAUD Gérard, LETONDOR Jean Luc à ARNAUD Gérard, JACQUES Sébastien à BERTHOD BLANC Aurélien, BERNARD René à VILLALONGA Patrice, BOHEME Catherine à FORET Clément, RIGOULET Serge à Patrice VILLALONGA,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à Beaud Colette, MAIRE Serge à TOURNIER André, ROMANET Claude à HENARD Pascaline, ONCLE Bernard à FOYET Marie Odile,

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, FRANCONY Michel, TONNAIRE Sandrine, MOREL Denis, CARDOT Audrey, GAVAT William, DE BRISIS Jean,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, COLIN Christian, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, PETITGUYOT Jean Pierre, CASTELLA Damien, GROS Roger, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, PERRARD Florent, JOURD'HUI André, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikael,

Secrétaire de séance : Christelle MORBOIS

Convocation faite le : 16 décembre 2020

Objet : Modification du tableau des effectifs au 1er décembre 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Affiché le 4 Janvier 2021

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 4 Janvier 2021



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2020
CO 159 DE (SUITE)

Page 2/3

Objet : Modification du tableau des effectifs au 1er décembre 2020

SERVICE COMMUN :

La Ville de Poligny et la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins ont délibéré chacune respectivement le 21/09/18 et le 18/12/18 pour la création d'un pôle d'administration territorial au sein de l'Hôtel des Finances à Poligny qui permettrait une mutualisation de :

- locaux entre la DDFIP, le siège de la CCAPS, les services fonctionnels de la Ville de Poligny et la Maison France Services,
- service et de moyens matériels entre la CCAPS et les services fonctionnels des communes.

Dans sa délibération CO 78 DE du 22 septembre 2020, la première étape de mise en œuvre du service commun CCAPS – communes repose sur la mutualisation de :

- Accueil téléphonique, courriers arrivée/départ,
- Marchés publics et commande publique,
- Informatique,
- Communication,
- Ressources Humaines,
- Gestion des équipements sportifs,
- Prévention des agents et la sécurité des bâtiments,
- Collaborateur du Maire/Président

Il convient donc de créer les postes suivants :

Création de poste - Filière Administrative

- 1 poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe à TC à compter au 01.01.21,
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à TC à compter du 01.01.21,
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal 2nd classe à TC à compter du 01.01.21.

Création de poste - Filière Sportive

- 1 poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 1^{ère} classe à TC à compter du 01.01.21.

RECRUTEMENT

Pour renforcer le service des Ressources Humaines mutualisé Ville de Poligny-CCAPS qui gèrera environ 250 bulletins de paie, le recrutement d'un agent a été nécessaire. Il convient de créer le poste.

Création de poste - Filière Administrative

- 1 poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe à TC à compter du 01.01.21.

AVANCEMENT DE GRADE

Création de poste - Filière Technique

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2nd classe à TNC (19h/35^{ème}) à compter du 31.12.20,

Suppression de poste - Filière Technique

- 1 poste d'Adjoint Technique à TNC (19h/35^{ème}) à compter du 01.01.21.



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2020
CO 159 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Modification du tableau des effectifs au 1er décembre 2020

CORRECTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suppression de poste – Filière Culturelle

- 1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique Classe Normale à TC à compter du 01.01.21
- 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à TNC à compter du 01.01.21

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
Par 72 voix pour et 2 abstentions,

- 1 / ADOPTE les créations de postes ;
- 2 / ADOPTE les modifications du tableau des emplois cité ci-dessus ;
- 3 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le



ID : 039-200071595-20201222-CO159DE_2020-DE